



Le ministre d'État, Secrétaire général et Président de la république par délégation, Ferdinand Ngoh Ngoh, a émis une directive formelle à Charles Ndongo, Directeur Général de la Cameroon Radio Television (CRTV), pour procéder au virement de la somme de 850 millions de francs CFA dans le compte de Dépôt spécial à la Cameroon Bank Corporation (CBC). Cette importante somme d'argent correspond aux redevances des droits d'auteurs et droits voisins destinées aux artistes du Cameroun.

Cette décision prise au plus haut niveau de l'État vise à assurer le paiement des droits dus aux artistes pour l'utilisation de leurs œuvres. Les redevances des droits d'auteur et droits voisins constituent une source essentielle de revenus pour de nombreux créateurs au Cameroun, et leur versement dans les délais impartis est crucial pour soutenir la créativité et l'industrie culturelle du pays.

Cette annonce suscite déjà des réactions au sein de la communauté artistique et culturelle camerounaise, certains saluant cette initiative tandis que d'autres soulèvent des questions sur la transparence et la gestion des fonds alloués aux artistes. Il est attendu que le virement des 850 millions de francs CFA soit effectué dans les plus brefs délais, afin de garantir le respect des droits des créateurs et leur contribution au rayonnement de la culture camerounaise.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL

N° B/1974 SG/PR

REF : L du 28/08/2023 des Organismes de  
Gestion Collective  
N°/L n° B/2974/SG/PR du 22/12/23 -

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC  
SECRETARIAT GENERAL

Yaoundé, le 28 FEB 2024  
the

## Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général

*The Minister of State, Secretary General*

A  
TO

Monsieur le Directeur Général de la  
Cameroon Radio and Television (CRTV)

**YAOUNDE**

Objet : Virement des Redevances des Droits d'Auteur et des  
Droits Voisins dans le Compte de Dépôt Spécial. -

En vous réitérant les termes de ma correspondance n° B/1974/SG/PR du 22 Décembre 2023 citée en référence et relative à l'objet repris en marge,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder au virement dans le compte de Dépôt Spécial à la CBC-Bank n° 10008-00030-371310-40401-92 de la somme de **FCFA 850.000.000 (huit cent cinquante millions)** représentant les redevances des droits d'auteurs et droits voisins.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération distinguée. /-3/

#Copies :

- SPM
- MINAC
- MINCOM. -



**Ferdinand NGOH NGOH**